

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION



Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont conclues entre :

D'une part,

MEDIA IMMO

124, rue Louis Baudoin
91100 Corbeil Essonnes, France
SARL au capital de 10 000€
RCS EVRY 750 675 613
RCP GENERALI N°AP 559 256.
Mail : info@media-immo.fr
Site : <http://www.ernmt-pro.com>
Tel : 01.80.86.50.00
Directeur de publication : Didier Iste

Enseigne Commerciale : ERNMT-PRO

Ci-après dénommée « l'Editeur »

Et d'autre part,

Toute personne physique qui agit comme représentant d'une personne morale et en qualité de professionnel visitant le site internet www.ernmt-pro.com – marque appartenant à la société MEDIA IMMO.

Ci-après dénommée « l'Utilisateur »

Introduction :

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation s'appliquent à votre première visite et à votre première inscription sur le site www.ernmt-pro.com, dénommé ci-après « le Site » et vous sont opposables pendant toute la durée d'utilisation dudit « Site ».

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation peuvent faire l'objet de modifications à la seule initiative du directeur de publication.

MEDIA IMMO s'engage à proposer à ses utilisateurs un service d'assistance par mail ou par téléphone pour toutes questions techniques, commerciales ou financières. Ses horaires d'accueil téléphonique, en France Métropolitaine, sont de 9h00 à 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés).

L'Editeur tient à rappeler qu'une demande d'ERP (ESRIS) est gratuite pour toute personne qui en fait seule la demande auprès des autorités compétentes.

Objet :

Toute nouvelle inscription sur « le Site » implique l'adhésion sans réserve des Conditions Générales d'Utilisation. Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet de fixer les droits et obligations des visiteurs dans le cadre de leur navigation sur « le Site ».

« Le Site » a pour objet de proposer aux professionnels du diagnostic immobilier une prestation de service payante de dématérialisation des demandes d'obtention de l'ERP (ESRIS) (Etat des Risques et Pollutions) sur le territoire Français, à partir des coordonnées postales, des coordonnées GPS ou de(s) la section(s) cadastrale(s) et numéro(s) de parcelle d'un immeuble.

« Le Site » propose également, à titre informatif, deux autres documents générés automatiquement avec l'ERP (ESRIS). Ils sont mis à la disposition des utilisateurs du site gracieusement et peuvent être dissociés du dossier final, il s'agit de :

- L'**ERPS** (Etat des Risques de Pollution des Sols) pour tous les dossiers de vente et de location, avec intégration des SIS – Secteurs d'Information sur les Sols – suivant mises à jour préfectorales.
 - L'**ICPE** (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) pour les dossiers de vente uniquement.
- « Le Site » peut offrir des crédits, avant tout achat, pour tester le système.

Usage :

Les informations figurant sur « le Site » sont établies conformément à la Loi française en vigueur au jour de leurs mises à disposition. Tout accès depuis un autre territoire que la France se fait aux risques et périls du visiteur en considération de la loi qui lui est applicable. De manière expresse, les règles de conflit de loi sont exclues au profit de l'application complète et sans réserve de la loi française.

Définitions :

- **Visiteur** : Toute personne physique ou morale visitant ou s'étant inscrit sur « le Site » et ayant adhéré sans réserve aux présentes conditions générales.
- **Données personnelles** : Données personnelles relatives au visiteur (nom, prénom, adresse, téléphone, adresse mail ...) collectées notamment lors de son inscription sur « le Site ».
- **Droits de propriété** : Droits protégés au titre de la propriété intellectuelle et qui comprennent les droits de propriété littéraire et artistique (images, textes, sons, dessins) et les droits de propriété industrielle (brevets, dessins et modèles, logo).
- **Cookies** : Petits fichiers de logiciels de navigation pouvant se résumer en un numéro d'identifiant et permettant de suivre l'ensemble du cheminement des visiteurs sur « le Site ». Ces cookies peuvent être supprimés à tout moment par le visiteur.
- **Tableau de bord / Mon compte** : Espace dédié aux utilisateurs, accessible dès leur inscription sur « le Site ». Il permet d'accéder, entre autres, à : Création des ERP (ESRIS), Achat de crédits, Messagerie, Barre de consommation des crédits en temps réel, Historique des ERP (ESRIS).
- **Crédits** : Il s'agit de la monnaie utilisée pour obtenir des ERP (ESRIS) ; ils permettent d'utiliser nos services à la fois en ligne et sur commande.
- **Service en ligne** : Il permet à l'utilisateur de réaliser seul son ERP (ESRIS), 24h/24 et 7j/7, et d'en assumer la responsabilité quant à la localisation du bien. L'utilisateur est également responsable de la détermination de son exposition aux risques, sauf pour les réponses générées automatiquement par le système.
- **Service sur commande** : Il permet à l'utilisateur de faire réaliser ses ERP (ESRIS) par MEDIA IMMO qui en assume la pleine responsabilité. Ceci, sous couvert que les informations transmises par l'utilisateur soient exactes. Une fois la commande validée, le délai de livraison/adresse est de moins de 30 minutes dans la limite des jours et heures d'ouverture du service en France Métropolitaine, soit du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 9h00 à 18h00. Les données cadastrales du bien sont, dans ce cas, obligatoires.
- **Messagerie interne** : MEDIA IMMO utilise cette messagerie, accessible depuis « Mon compte », puis « Messagerie » pour la transmission d'informations destinées à l'utilisateur. Pour certain envoi, une alerte sur son mail d'inscription peut lui être envoyée.
- **Cadastre** : MEDIA IMMO utilise la base de données du Cadastre de l'IGN BD PARCELLAIRE® (Institut National de l'Information Géographique et Forestière). Des décalages concernant des mises à jour ou des créations de parcelles peuvent exister. La mise à jour de la BD PARCELLAIRE® se fait par intégration des fichiers mis à jour par la DGI (Direction Générale des Impôts).

Générer un ERP (ESRIS) :

Pour générer un ERP (ESRIS), l'utilisateur doit cliquer sur « Créer un ERP (ESRIS)/ERPS », et s'il a suffisamment de crédits, la génération en ligne ou sur commande comprend les étapes suivantes :

- **Pour le mode "En ligne"**
 - L'utilisateur remplit les informations concernant l'adresse, le code postal et la ville du bien concerné.
 - L'utilisateur est invité à vérifier les résultats de géolocalisation concernant l'adresse du bien et à valider ces informations, auquel cas 1 crédit lui sera décompté après validation.
 - Une cartographie apparaît et un pictogramme situe le bien par rapport aux informations précédemment enregistrées. L'utilisateur a la possibilité de déplacer le pictogramme ou de préciser la position du bien grâce aux données GPS ou cadastrales de la parcelle.

- L'utilisateur peut également sélectionner jusqu'à quatre parcelles supplémentaires en cliquant sur le bouton « ajouter une parcelle ». Au-delà et jusqu'à dix parcelles maximums, l'utilisateur doit obligatoirement utiliser le « mode commande ».
 - 4 fonds de carte sont disponibles (IGN, Google, Cadastre, IGN + Cadastre)
 - Une fois que l'utilisateur est sûr de la position du bien, il choisit de « Valider sa position ». Cette action permet à la fois de déterminer la (les) coordonnée(s) cadastrale(s) de l'immeuble et à la fois d'établir un périmètre précis autour de la ou des parcelle(s) concernée(s). Ces informations seront retranscrites dans l'imprimé officiel de l'ERP (ESRIS) et un extrait de Cadastre sera joint au dossier pour les communes vectorisées.
 - Une fois la « position validée », l'utilisateur choisit de « Continuer en ligne ».
 - A cette étape, l'utilisateur doit répondre aux questions par oui ou par non concernant l'exposition du bien aux différents risques afférents à sa commune. Certaines réponses sont générées automatiquement par le système, impliquant la responsabilité de MEDIA IMMO. *(Voir encadré)*
 - Une fois l'exposition aux risques déterminée, l'utilisateur dispose d'une synthèse récapitulative lui permettant de vérifier et le cas échéant, de corriger ou de valider les informations de son ERP (ESRIS) (uniquement dans le cadre des réponses manuelles).
 - Après validation, l'utilisateur dispose au choix d'un document au format PDF ou JPEG contenant le formulaire ERP (ESRIS) rempli et l'ensemble des informations réglementaires fournies par les préfectures relatant des risques naturels, miniers et technologiques. (Certaines informations peuvent être sujettes à une saisie manuelle ultérieure sur le formulaire ERP (ESRIS), étant donné que certaines préfectures ne fournissent pas complètement les informations requises).
 - L'utilisateur dispose également à cette dernière étape des dossiers ERPS et ICPE, générés automatiquement par MEDIA IMMO après validation de l'ERP (ESRIS). Ils sont, au choix, soit intégrés dans un dossier complet, au format PDF, comprenant ERP (ESRIS), ERPS et ICPE ; soit disponibles distinctement de l'ERP (ESRIS) au format PDF ou JPEG.
 - L'ensemble de ces documents sont directement enregistré dans l'onglet « Mes historiques ».
 - A chacune des étapes précédentes, l'utilisateur peut « commander son ERP (ESRIS) », auquel cas 1 crédit supplémentaire lui sera décompté après validation (soit 2 crédits au total).
- **Pour le mode "Commande"**
 - **Jusqu'à 15 adresses différentes**, l'utilisateur remplit un « tableau en ligne » avec les informations indispensables suivantes : le bien est-il concerné par une vente ou une location, nom et prénom du Vendeur/Bailleur, adresse, code postal, ville, section et N° de parcelle.
 - L'utilisateur peut, de manière facultative, inscrire une référence à son ERP (ESRIS), renseigner le nom et prénom de l'Acquéreur/Locataire, ajouter jusqu'à 10 références cadastrales par adresse.
 - Une fois l'ensemble des lignes remplies et validées, l'utilisateur doit vérifier puis valider à nouveau ses données dans un tableau récapitulatif.
 - Une fois cette étape validée, les crédits correspondant au nombre de ligne seront décomptés.
 - **Au-delà de 15 adresses différentes**, l'utilisateur doit télécharger un fichier Excel (.csv), disponible sur « le Site », avec des titres de colonne correspondant aux informations à renseigner.
 - Une fois le fichier téléchargé et rempli, et la commande validée, le délai de livraison/adresse est de moins de 30 minutes dans la limite des jours et heures d'ouverture du service en France Métropolitaine, soit du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 9h00 à 18h00.
 - Une fois les ERP (ESRIS) générés par MEDIA IMMO, l'utilisateur reçoit, pour chaque dossier, une alerte sur sa messagerie d'inscription l'invitant à le retrouver dans l'onglet « Mon compte », « Mes historiques ».
 - Au même titre que les ERP (ESRIS) réalisés en ligne par le client, certaines informations peuvent être sujettes à une saisie manuelle ultérieure sur le formulaire ERP (ESRIS), étant donné que certaines préfectures ne fournissent pas complètement les informations requises.
 - **Renouvellement et mise à jour d'un ERP (ESRIS)**

Pour tout renouvellement, le nouvel ERP (ESRIS) remplacera définitivement l'ancien. L'utilisateur peut renouveler ou mettre à jour un ERP (ESRIS) à travers l'onglet « Mes historiques ». La fonction « Renouveler » ou « Mettre à jour » est alors directement proposé, dans les conditions suivantes :

 - Si l'ERP (ESRIS) a été généré en ligne, le renouvellement est gratuit et illimité pendant 12 mois à partir de sa date de création.
 - Si l'ERP (ESRIS) a été généré sur commande, le renouvellement est gratuit pendant 6 mois, uniquement dans le cadre d'une mise à jour préfectorale.

- Si l'ERP (ESRIS) a été généré sur commande et qu'il n'y a pas eu de mises à jour préfectorales, l'utilisateur a la possibilité de le recommencer du début (en ligne pour 1 crédit ou sur commande pour 2 crédits).

- **Historique des ERP (ESRIS)**

La liste des ERP (ESRIS) réalisés en ligne ou sur commande est accessible à travers les onglets « Mon compte », « Mes historiques ».

Attention :

Dans le cadre de l'utilisation du mode multi-parcellaires en ligne, l'utilisateur doit prendre en considération l'ensemble des parcelles sélectionnées pour donner sa réponse face au(x) risque(s).

Exemple : Si une seule des 5 parcelles sélectionnées est concernée par un risque, la réponse est obligatoirement Oui pour l'ensemble des 5 parcelles. En cas de doute, nous vous invitons à contacter notre plateforme d'assistance (voir page 2).

De plus, l'utilisation du mode multi-parcellaires ne doit être effectuée que dans le cadre de parcelles contiguës. En cas de non-respect de cette clause, MEDIA IMMO décline toute responsabilité.

Accès au site :

« Le Site » est accessible gratuitement à tout visiteur disposant d'un accès à internet. Les internautes peuvent normalement accéder au site 24h/24 et 7j/7, sans qu'il s'agisse d'une obligation de la part du directeur de publication qui peut être amené à interrompre l'accès au « Site » temporairement ou définitivement. Aucune indemnité ne peut être octroyée par le directeur de publication au titre d'une indisponibilité du site, qu'elle soit temporaire ou définitive. Media Immo se réserve le droit de refuser l'accès au site, unilatéralement et sans notification préalable, à tout visiteur ne respectant pas les présentes Conditions Générales. Média Immo se réserve la possibilité d'interrompre, de suspendre momentanément ou de modifier sans préavis l'accès à tout ou partie du Site, afin d'en assurer la maintenance, ou pour tout autre raison, sans que l'interruption n'ouvre droit à aucune obligation ni indemnisation.

Droits de propriété :

« Le Site » et son contenu font l'objet d'une protection légale au titre de la propriété littéraire et artistique (droits d'auteurs) et de la propriété industrielle (marques, dessins, logos).

Les présentes conditions générales n'emportent aucune cession d'aucune sorte de droits de propriété intellectuelle sur « le Site » et son contenu au bénéfice du visiteur.

Toute reproduction intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, faite sans le consentement préalable et écrit du directeur de publication est illicite et constitue une contrefaçon susceptible de donner lieu notamment à des sanctions pénales.

L'internaute s'interdit de porter atteinte, directement ou indirectement, au droit de propriété de l'Editeur du « Site » et s'interdit d'exploiter de quelque manière que ce soit, les noms, les marques, les logos. L'internaute s'engage à respecter l'intégralité des droits de l'Editeur du « Site » et s'interdit de susciter toute analogie dans l'esprit du public à quelque fin que ce soit. Des liaisons du type hypertextes vers la page d'accueil du site www.notar-ial.fr ou tout autre page doivent faire systématiquement l'objet d'une demande d'autorisation sur le mail info@notar-ial.fr

Données personnelles :

Les informations qui sont demandées à l'utilisateur sont nécessaires au traitement de son inscription. MEDIA IMMO s'engage à ne pas communiquer ces informations à ses partenaires contractuels.

Elles pourront cependant être transmises à toute autorité judiciaire ou juridique pour le règlement de litiges entre l'Editeur et l'un de ses utilisateurs.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le traitement des informations nominatives collectées sur « Le Site » a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), enregistrée sous le numéro 1594453 v 0. L'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Pour exercer ce droit, l'internaute devra envoyer un e-mail au service clients de l'Editeur à l'adresse suivante : info@media-immo.fr ou un courrier à l'adresse indiquée en page 1 des présentes conditions générales.

Le visiteur déclare accepter la possibilité pour l'éditeur du « Site » d'utiliser la technique de cookies. L'utilisation des cookies est uniquement destinée à des fins d'amélioration du « Site ». Le visiteur a la

possibilité de s'opposer à l'enregistrement de cookies ou être prévenu avant d'accepter les cookies, en paramétrant les options de son navigateur internet.

Responsabilités :

Pour réaliser les ERP (ESRIS), MEDIA IMMO utilise ses bases de données et en assume la pleine et entière responsabilité quant à la mise à jour des cartographies et documents préfectoraux qu'elle produit et émanant des sites officiels des pouvoirs publics. Néanmoins, MEDIA IMMO ne peut garantir leurs mises à jour au sein même des pouvoirs publics, soumis à des termes et conditions qui leur sont propres.

Pour les ERP (ESRIS) commandé, MEDIA IMMO en assume la pleine et entière responsabilité, ceci sous couvert que les informations transmises par l'utilisateur soient exactes.

Pour les ERP (ESRIS) réalisés en ligne, l'utilisateur assume la responsabilité de la localisation du bien. L'utilisateur est également responsable de la détermination de son exposition aux risques afférents à sa commune, sauf pour les réponses générées automatiquement par MEDIA IMMO.

Concernant l'utilisation du mode multi-parcellaires, il ne doit être effectué que dans le cadre de parcelles contigües. En cas de non-respect de cette clause, MEDIA IMMO décline toute responsabilité.

Pour assoir ses responsabilités, MEDIA IMMO est titulaire d'un contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle auprès de la compagnie d'assurance Generali, depuis le 6 décembre 2016, sous le n° AP 559 256.

L'Editeur est responsable de la bonne exécution des obligations résultant du contrat conclu à distance que ces obligations soient à exécuter par lui-même ou par des sous-traitants, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci.

Toutefois, l'Editeur ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution de ses obligations due à un cas de force majeure au sens généralement accepté par la loi et les tribunaux français ou pour des causes échappant à son contrôle (contraintes et limites du réseau internet, panne réseau, ...). En tout état de cause, la responsabilité de l'Editeur est limitée au prix de la prestation rendue à savoir le coût de l'ERP (ESRIS).

L'Editeur ne peut être tenu de la véracité ni de l'exhaustivité des informations contenues dans les arrêtés préfectoraux servant de base à la rédaction de l'ERP (ESRIS). En cas de difficulté, l'Editeur fournira au Client tout élément en sa possession à savoir notamment l'arrêté préfectoral ayant servi à la rédaction de l'ERP (ESRIS).

Il est rappelé que l'ERP (ESRIS) a une durée de validité limitée à 6 mois et doit être à jour au moment de l'acte de vente et contenir un nombre exhaustif de documents. Il appartient au Client dans ce contexte d'effectuer toutes vérifications qu'il estime nécessaire lors de la vente.

L'Editeur ne peut être tenu responsable dans la mesure permise par la réglementation en vigueur des dommages directs, notamment immatériels, ou indirects qui pourraient résulter de l'accès au « Site » ou liés à l'utilisation des informations.

S'agissant d'un professionnel de l'immobilier, le contrôle de l'application ERP (ESRIS) aux besoins du Client est effectué par ce dernier sans que la responsabilité de MEDIA IMMO puisse être recherchée.

Le client s'interdit de modifier, aménager de façon substantielle ou non « Le Site » notamment par adjonction ou substitution de briques logicielles. Le client déclare reconnaître que l'ensemble de ces obligations conditionne la qualité du service. En conséquence, la responsabilité de l'Editeur ne pourra être recherchée en cas d'observation de celles-ci par le client.

L'ERPS et l'ICPE, quant à eux, n'ont pour but que de communiquer, à titre informatif, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat. Ils sont réalisés par MEDIA IMMO, sous sa seule responsabilité, sous couvert, que les informations transmises par le client soient exactes et, pour l'ERPS, que celles émanant des bases de données BASOL, BASIAS et des futurs SIS soient à jour ; Et pour l'ICPE, que celles émanant des bases de données fournies par le MEDDE (Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie) soient à jour.

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESPONSABILITES

	Responsabilités de Média Immo	Responsabilités de l'utilisateur
ERP (ESRIS) <i>En ligne</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour permanente des cartographies et documents préfectoraux émanant des sites officiels des pouvoirs publics, - Détermination de l'exposition aux risques pour les réponses automatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Localisation du bien, - Détermination de l'exposition aux risques pour les réponses manuelles.
ERP (ESRIS) <i>Commandé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Détermination de l'exposition aux risques 	<ul style="list-style-type: none"> - Localisation du bien
ERPS	Pleine et entière	Aucune
ICPE	Pleine et entière	Aucune

Pour toute correspondance, merci d'adresser vos courriers à l'adresse suivante :

**MEDIA IMMO
124, rue Louis Baudoin
91100 Corbeil Essonnes**